

Communiqué de presse

Sujet	Droit sur l'asile
Questions	Verena Diener, conseillère aux États ZH, Tél. +41 79 331 08 39 Martin Bäumlé, président du parti, Tél. +41 79 358 14 85
Expéditeur	Parti vert libéral suisse, Case postale 367, 3000 Berne 7 Tél +41 31 322 60 57, E-Mail schweiz@grunliberale.ch , www.grunliberale.ch
Date	12 septembre 2012

Les Vert libéraux soutiennent le droit sur l'asile selon le Conseil des Etats

Les Vert libéraux se réjouissent de la version du Conseil des Etats du droit sur l'asile. Nous sommes désormais en présence d'une loi révisée mettant en pratique les changements nécessaires dans des délais adaptés tout en respectant la tradition humanitaire de la Suisse. Dans ce sens, les Vert libéraux soutiennent aussi le caractère urgent des mesures à appliquer. La différenciation établie par le Conseil des Etats sur les questions de l'aide d'urgence et de l'aide sociale correspond à la position des Vert libéraux. Le parti avait déjà insisté sur cette différenciation lors des débats menés au Conseil national. Le Conseil des Etats vient de décider d'appliquer l'aide d'urgence à titre unique, mais de l'octroyer à tous les requérants refusés ou récalcitrants. Le raccourcissement des délais du regroupement familial de 5 à 3 ans semble également justifié sur le plan humanitaire. En plus des adaptations du droit sur l'asile, l'accent doit maintenant être mis sur l'accélération de la mise en pratique.

«Oui à la tradition humanitaire de la Suisse, mais non aux abus» est la devise des Vert libéraux dans le cadre de la révision actuelle de la loi sur l'asile. La loi sur l'asile remaniée par le Conseil des Etats correspond à une proposition de réforme tenant compte de diverses modifications nécessaires tout en restant conforme à la tradition humanitaire de la Suisse. Dans cette perspective, les Vert libéraux mettent également en avant le caractère urgent des mesures afin de combattre au mieux les abus. La définition restreinte du terme de «réfugié» ainsi que l'abolition des demandes d'asile dans les ambassades sont justifiées dans la mesure où le visa humanitaire assure l'aide aux personnes en danger. La création de centres spécifiques pour les demandeurs d'asile récalcitrants mettant en péril la sécurité et l'ordre publics contribuent de plus à lutter contre les abus. Par opposition à cette mesure, les Vert libéraux s'étaient déjà clairement opposés à la création de camps d'internement lors des discussions au Conseil national.

Une différenciation appropriée en matière d'aide sociale et d'aide d'urgence

L'approche différenciée adoptée par le Conseil des Etats sur la question de l'aide d'urgence ou de l'aide sociale convient parfaitement à la position des Vert libéraux, qui déjà pendant les débats au Conseil national s'étaient prononcés en faveur d'une telle différenciation afin de tenir compte des conditions individuelles que connaissent les demandeurs d'asile. Le Conseil des Etats s'aligne sur cette position en accordant l'aide d'urgence à titre unique, mais pour tous les demandeurs d'asile refusés ou récalcitrants. Les autres demandeurs d'asile continuent de percevoir une aide sociale. Les taux sont inférieurs à ceux appliqués pour la population suisse. Le raccourcissement des délais du regroupement familial de 5 à 3 ans semble également justifié pour des raisons humanitaires. Au Conseil national, les Vert libéraux s'étaient déjà prononcés en faveur d'un compromis en matière d'asile familial.

La mise en pratique doit être accélérée

En plus des adaptations législatives, les Vert libéraux estiment qu'il est désormais important d'accélérer la mise en pratique des mesures. Les procédures doivent correspondre aux cadres définis par l'Etat de droit tout en étant traitées de manière plus rapide. La réalité actuelle nous montre qu'en tant que réfugiés purement économiques, près de 80% des requérants n'ont aucune chance d'obtenir l'asile politique. Si le nombre des demandes peut être diminué et que les procédures sont traitées de manière plus rapide, la Suisse optimise ses capacités d'accueillir les personnes en danger de vie pour enfin correspondre à ses traditions humanitaires. C'est dans cette perspective que les Vert libéraux se prononcent en faveur de l'accueil de contingents de réfugiés, comme actuellement en provenance de la Syrie.